



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016
Reçu en préfecture le 12/04/2016
ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Alain MAROIS (à partir de la délibération n° 16.04.045), Jean-Louis D'ANGLADE (à partir de la délibération n° 16.04.044), Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Michel GALAND (à partir de la délibération n° 16.04.045), Nouredine BOUACHERA , Monique JULIEN , Thierry MARTY (à partir de la délibération n° 16.04.044), Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT (à partir de la délibération n° 16.04.045), Stéphane CATALAN (à partir de la délibération n° 16.04.045), Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER (à partir de la délibération n° 16.04.049), Sylvie BOISSEL, Michèle LACOSTE, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET,

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU JEUDI 7 AVRIL 2016**

Envoyé en préfecture le 12/04/2016
Reçu en préfecture le 12/04/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Isabelle HARDY
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 9

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

2016-04-043 : Communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau communautaire pris depuis la séance du Conseil communautaire du 22 mars 2016

Le Conseil communautaire a pris acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire du 22 mars 2016.

RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2016-04-044 : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de la présentation du rapport.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

2016-04-045 : Budget principal - Affectation du résultat 2015

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2015 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

13003 – Budget principal

I- Rappel des résultats 2015	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	+ 1 602 640,50 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	+ 1 774 294,21 €
Résultat de clôture à affecter	+ 3 376 934,71 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 769 044,31 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	+ 1 104 088,51 €

Résultat comptable cumulé	Envoyé en préfecture le + 335 044,20 € Reçu en préfecture le 12/04/2016
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	Affiché le 220 034,65 € ID 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE
Recettes d'investissement restant à réaliser	+ 631 578,00 €
Solde des restes à réaliser	+ 411 543,35 €
Besoin (-) réel de financement	0,00 €
Excédent (+) réel de financement	+ 746 587,55 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0,00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	+ 1 376 934,71 €
Total 1068	+ 1 376 934,71 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	+ 2 000 000,00 €
Report 001 N+1 : excédent	+ 335 044,20 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	+ 2 000 000,00 €	/	1 376 934,71 €	335 044,20 €

2016-04-046 : Budget principal - budget primitif 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte le budget primitif de l'exercice 2016, par nature, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
011-	Charges à caractère général	4 992 595.32 €	013-	Atténuation de charges	43 000.00 €
012-	Charges de personnel	8 753 006.00 €	042-	Travaux en régie	30 000.00 €
014-	Atténuation de produits	15 013 039.00 €	70-	Produit du domaine	1 499 387.84 €
042-	Amortissements	562 086.71 €	73-	Impôts et taxes	18 315 081.00 €
65-	Autres charges de gestion courante	2 069 100.49 €	74-	Dotations et participations	11 276 159.00 €
66-	Charges financières	230 000.00 €	75-	Autres produits de gestion courante	203 960.00 €

67-	Charges exceptionnelles	9 560.00 €	77-	Produits exceptionnels	31 340.00 €
022-	Dépenses imprévues	269 540,32 €	002-	Excédent N.1	2 000 000,00 €
023-	Virement à la section d'investissement	1 500 000.00 €			
TOTAL		33 398 927,84 €	TOTAL		33 398 927.84 €

Section d'investissement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
040-	Travaux en régie	30 000.00 €	040-	Amortissements	562 086.71 €
020-	Dépenses imprévues	110 382.52 €	10-	Dotations, fonds divers	1 711 635.60 €
16-	Emprunts	581 705.00 €	13-	Subventions d'investissement reçues	895 783.00 €
20-	Immobilisations incorporelles	782 419.10 €	16-	Cautions	2 300.00 €
204-	Subventions d'équipement	715 555.00 €	27-	Autres immobilisations financières (avances BA ZAE)	220 893.49 €
21-	Immobilisations corporelles	576 200.55 €	021-	Virement de la section de fonctionnement	1 500 000.00 €
23	Immobilisations en cours	2 191 480.83 €	001-	Résultat d'investissement reporté	335 044.20 €
27	Autres immobilisations financières	240 000.00 €			
TOTAL		5 227 743.00 €	TOTAL		5 227 743.00 €

2016-04-047 : Budget annexe transport - Affectation du résultat 2015

A l'unanimité, le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2015 de la section de fonctionnement du budget annexe transport comme suit :

13003 – Budget annexe transport

I- Rappel des résultats 2015	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	+ 277 800,90 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	+ 1 365,00 €
Résultat de clôture à affecter	+ 279 165,90 €

Besoin réel de financement – section investissement	Envoyé en préfecture le 12/04/2016 Reçu en préfecture le 12/04/2016
Résultat section investissement – déficit	Affiché le 35 908,99 € ID 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	+ 8 931,63 €
Résultat comptable cumulé	- 26 977,36 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin (-) réel de financement	+ 26 977,36 €
Excédent (+) réel de financement	0,00 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	+ 26 977,36 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	+ 26 977,36 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	+ 252 188,54 €
Report 001 N+1 : excédent	+ 26 977,36 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	+252 188,54€	+ 26 977,36 €	+ 26 977,36 €	/

2016-04-048 : Budget annexe transport - Budget primitif 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe transport de l'exercice 2016, par nature, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
011	Charges à caractère général	3 706 197,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	252 188,54 €
012	Charges de personnel	224 185,00 €	70	Ventes de produits	142 621,00 €

014	Atténuations de produits	20 000,00 €	73	Produits issus de la fiscalité	2 500 000,00 €
023	Virement à la section investissement	253 413,00 €	74	Subventions d'exploitation	1 350 000,00 €
042	Amortissements	6 663,00 €	77	Produits exceptionnels	8 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	565 000,00 €	78	Reprise sur provisions	522 648,46 €
TOTAL		4 775 458,00 €	TOTAL		4 775 458,00 €

Section d'investissement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
001	Déficit d'investissement reporté	26 977,36 €	021	Virement de la section de fonctionnement	253 413,00 €
20	Immobilisations incorporelles	60 154,00 €	040	Amortissements	6 663,00 €
21	Immobilisations corporelles	236 321,64 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	63 377,00 €
TOTAL		323 453,00 €	TOTAL		323 453,00 €

2016-04-049 : Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2 - Affectation du résultat 2015

A l'unanimité, le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2015 de la section de fonctionnement du budget annexe parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 comme suit :

13003 – Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2

I- Rappel des résultats 2015	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	- 1,17 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	+ 1,17 €
Résultat de clôture à affecter	0,00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	0,00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0,00 €
Résultat comptable cumulé	0,00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Solde des restes à réaliser	

Besoin (-) réel de financement	Envoyé en préfecture le 12/04/2016 Reçu en préfecture le 12/04/2016
Excédent (+) réel de financement	Affiché le  ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	
Report 001 N+1 : excédent	

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	/	/	/

2016-04-050 : Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2 - Budget primitif 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Parc d'activités d'Eygreteau » de l'exercice 2016, par nature, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
66-	Charges financières	53 486.00 €	75-	Autres produits de gestion courante (prise en charge déficit par le budget principal)	53 486.00 €
TOTAL		53 486.00 €	TOTAL		53 486.00 €

Section d'investissement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
16-	Emprunts	240 000.00 €	16-	Avance du budget principal	240 000.00 €
TOTAL		240 000.00 €	TOTAL		240 000.00 €

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du Budget Annexe « Parc d'Activités d'Eygreateau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2016.

2016-04-052 : Budget annexe zone d'activités de Frappe - Affectation du résultat 2015

A l'unanimité, le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2015 de la section de fonctionnement du budget annexe zone d'activités de Frappe comme suit :

13003 – Budget annexe zone d'activités de Frappe

I- Rappel des résultats 2015	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0,00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0,00 €
Résultat de clôture à affecter	0,00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	0,00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	+ 6 918,06 €
Résultat comptable cumulé	+ 6 918,06 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Solde des restes à réaliser	
Besoin (-) réel de financement	
Excédent (+) réel de financement	
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	
Report 001 N+1 : excédent	+ 6 918,06 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	/	/	6 918,06 €

2016-04-053 : Budget annexe zone d'activités de Frappe - Budget primitif 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Zone d'activités de Frappe » de l'exercice 2016, par nature, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
042-	Variations de stocks de terrains aménagés	220 893.49 €	70-	Ventes de terrains	212 934.00 €
			77-	Produits exceptionnels (subvention budget principal)	7 959.49 €
TOTAL		220 893.49 €	TOTAL		220 893.49 €

Section d'investissement

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
16-	Remboursement de l'avance du budget principal et des cautions	227 811.55 €	001-	Résultat d'investissement reporté	6 918.06 €
			040-	Variations de stocks de terrains aménagés	220 893,49 €
TOTAL		227 811.55 €	TOTAL		227 811.55 €

2016-04-054 : Budget annexe collecte et traitement des déchets - Affectation du résultat 2015

A l'unanimité, le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2015 de la section de fonctionnement du budget annexe collecte et traitement des déchets comme suit :

I- Rappel des résultats 2015	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice -- excédent	+ 24 206,00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0,00 €
Résultat de clôture à affecter	+ 24 206,00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement -- déficit	0,00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0,00 €
Résultat comptable cumulé	0,00 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Solde des restes à réaliser	
Besoin (-) réel de financement	
Excédent (+) réel de financement	
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	+ 24 206,00 €
Report 001 N+1 : excédent	

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	+ 24 206,00 €	/	/	/

2016-04-055 : Budget annexe collecte et traitement des déchets - budget primitif 2016

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le

520x

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Collecte et Traitement des déchets » de l'exercice 2016, par nature, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Les dépenses			Les recettes		
Chap.	Objet	BP 2016	Chap.	Objet	BP 2016
65-	Autres charges de gestion courante	7 754 807,00€	002-	Résultat de fonctionnement reporté	24 206,00 €
			73-	Impôts et taxes	7 730 601,00 €
TOTAL		7 754 807,00 €	TOTAL		7 754 807,00 €

2016-04-056 : Budget principal : révision des autorisations d'engagement/crédits de paiement et des autorisations de programme/crédits de paiement pour l'année 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire procède à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement pour l'année 2016 :

1) Autorisation de programme n°2013-2 / Espace Jeunesse à Libourne

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP	
				2016	
Chapitre 20 Article 2031-COOR 3	Etudes	113 295 €	107 772 €	5 523 €	
Chapitre 23 Article 2313-COOR 3	Travaux	1 096 900 €	1 094 195 €	2 705 €	

2) Autorisation de programme n°2013-3 / Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux situés à Coutras

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP	
				2016	2017
Chapitre 20 Article 2031-AAGV 1	Etudes	129 380 €	90 991 €	36 561 €	1 828 €
Chapitre 23 Article 2312-AAGV 1	Aménagement du terrain	1 724 741 €	802 224 €	922 517 €	

3) Autorisation de programme n°2013-5 / Aides à l'habitat (2013-2015)

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP	
				2016	2017
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0	2013-2015	400 000 €	156 170 €	153 333 €	90 497 €

4) Autorisation de programme n°2015-1 / Aides à l'habitat (2015-2018)

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP			
				2016	2017	2018	2019
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0	2015-2018	600 000 €	0 €	47 000 €	200 000 €	200 000 €	153 000 €

5) Autorisation de programme n°2015-2 / Centre aquatique

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP					
				2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – SPORT0	AMO	199 441 €	4 140 €	80 070 €	59 901 €	29 145 €	24 149 €	2 036 €	
Chapitre 20 Article 2031 – SPORT0	Etudes et frais divers	5 520 547 €	0 €	139 361 €	1 418 695 €	1 941 081 €	1 213 992 €	647 531 €	159 887 €
Chapitre 23 Article 2313 - SPORT0	Travaux	22 803 522 €	0 €			4 872 971 €	13 268 158 €	4 434 358 €	228 035 €
Chapitre 21 Article 2111 - SPORT0	Terrains	321 000 €	0 €		321 000 €				

6) Autorisation de programme n°2016-9 / Actions PLH

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Montant des CP					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – LOHA0	Actions PLH	1 200 000 €	100 000 €	300 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €

7) Autorisation de programme n°2016-10/ Rénovation du Patrimoine

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le

SLOV

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Montant des CP					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – TECH1	Rénovation du patrimoine	205 588 €	35 326 €	90 668 €	3 317 €	3 300 €	5 377 €	67 600 €
Chapitre 23 Article 2313 – TECH1		1 142 144 €	205 247 €	505 842 €	20 080 €	20 000 €	37 474 €	353 491 €

8) Autorisation d'engagement n°2013-1 / Gestion des zones Humides situées sur le site des Bardes à Abzac

Imputation budgétaire	Opération budget principal	Montant de l'AE	Mandaté avant 2016	Montant des CP				
				2016	2017	2018	2019	2020
Chapitre 011 Article 617- DECO 2	Prestation de maîtrise d'œuvre pour l'application du plan de gestion des Bardes à Abzac	68 700 €	42 892 €	9 920 €	10 000 €	5 888 €		
Chapitre 011 Article 61521-DECO 2	Travaux pour l'application du plan de gestion des Bardes à Abzac	46 450 €	13 400 €	6 610 €	6 610 €	6 610 €	6 610 €	6 610 €
Chapitre 21 Article 2128 -DECO 2	Travaux pour l'application du plan de gestion des Bardes à Abzac	5 520 €	4 080 €	1 440 €				

9) Autorisation d'engagement n°2014-1 / Etudes préalables Dagueys/Pradasses

Imputation budgétaire	Opération budget principal	Montant de l'AE	Mandaté avant 2016	Montant des CP
				2016
Chapitre 011 Article 617-DGA3	Etudes préalables Dagueys/Pradasses	296 000 €	121 711 €	174 289 €

10) Autorisation d'engagement n°2015-3 / Animation de la plateforme de rénovation de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Opération budget principal	Montant de l'AE	Mandaté avant 2016	Montant des CP		
				2016	2017	2018
Chapitre 011 Article 617-LOHA0	Animation de la plateforme de rénovation de l'habitat privé	460 000 €	28 264 €	150 000 €	150 000 €	131 736 €

2016-04-057 : Budget annexe transport : révision des autorisations d'engagement et des autorisations de programmes et crédits de paiement pour l'année 2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016
Affiché le
ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire procède à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement au titre de l'année 2016 :

1- / Autorisation d'engagement n°2013-1 / Schéma directeur des transports

Imputation budgétaire	Opération budget annexe transport	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP	
				2016	2017
Chapitre 011 Article 617- TRANS0	Schéma Directeur des transports	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €

2- / Autorisation de programme n°2015-3 / Logiciel de gestion des transports

Imputation budgétaire	Opération budget annexe transport	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP
				2016
Chapitre 20 Article 2051 TRANS0	Logiciel de gestion des transports	100 600 €	40 446 €	60 154 €

3- / Autorisation de programme n°2016-4 / Mise à niveau des poteaux d'arrêt

Imputation budgétaire	Opération budget annexe transport	Montant de l'AP	Montant des CP	
			2016	2017
Chapitre 21 Article 2157 TRANS0	Mise à niveau des poteaux d'arrêt	350 000 €	175 000 €	175 000 €

2016-04-058 : Budget annexe transport : reprise de provision

A l'**unanimité**, le Conseil Communautaire décide d'effectuer sur l'exercice budgétaire 2016 une reprise partielle de provision pour un montant de 522 648,46 €, pour équilibrer le budget annexe transport, permettant de ne pas mettre à contribution le budget principal.

2016-04-059 : Vote des taux de fiscalité mixte et de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à fixer les taux de fiscalité suivants pour l'année 2016 :

- CFE : 32,06 %
- Taxe d'habitation : 9,85 %
- Taxe foncière (bâti) : 2,07 %
- Taxe foncière (non bâti) : 6,81 %

2016-04-060 : Fixation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire vote les taux de TEOM suivants :

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

2016-04-061 : Modernisation du restaurant inter-entreprises : subvention à l'association des Industriels de La Cali

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une aide de 60 000 € à l'Association des Industriels de La Cali pour la modernisation du restaurant inter-entreprises ;
- signer la convention de partenariat avec l'Association des Industriels de La Cali.

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur : Madame Isabelle HARDY

2016-04-062 : Association "Mini Pouss" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 201 000 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente.

2016-04-063 : Association "Eveil de l'enfant" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 208 000 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente.

2016-04-064 : Association "La Souris Verte" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 160 800 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente.

2016-04-065 : La Ronde enfantine du pavillon de la mutualité "crèche d'entreprise-Petit pas" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 63 871 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention et tout document y afférent.

HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL en l'absence de Madame Corinne VENAYRE

2016-04-066 : Évolutions du projet de Programme Local de l'Habitat suite à la consultation des communes de La Cali et du Pôle Territorial du Grand Libournais

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le Programme Local de l'Habitat modifié,
- de le transmettre à Monsieur le Préfet de Région, Préfet de la Gironde, afin qu'il saisisse le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement pour avis.

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

2016-04-067 : Attribution du contrat relatif à la délégation de service public pour la gestion des équipements d'accueil des gens du voyage à Libourne et à Coutras

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de retenir la société VAGO comme délégataire pour la gestion des aires d'accueil situées à Libourne et à Coutras et des terrains familiaux situés à Coutras pour une durée d'un an et 8 mois à compter du 1^{er} mai 2016 pour se terminer le 31 décembre 2017,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat d'affermage avec le candidat retenu et l'ensemble des documents y afférant,
- d'imputer en dépenses au budget 2016, la contribution de La Cali pour l'année d'exploitation 2016 d'un montant de 130 548,08 €.

2016-04-068 : Fixation des tarifs de remboursement des fluides, du droit de place journalier, du loyer et du dépôt de garantie

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte les tarifs suivants pour les aires d'accueil des gens du voyage sises à Libourne et à Coutras et pour les terrains familiaux sis à Coutras :

	Aire d'Accueil de Coutras à compter du 1 ^{er} mai 2016	Terrains Familiaux de Coutras à compter du 1 ^{er} mai 2016	Aire d'Accueil de Libourne à compter du 1 ^{er} septembre 2016
Eau	3.10 €/m ³	Néant	3,10 €/m ³
Électricité	0.15 €/Kwh	Néant	0,15 €/Kwh
Droit de place journalier pour un emplacement	2.20 €/nuît	Néant	2,20 €/nuît
Loyer mensuel	Néant	260 €	Néant
Dépôt de garantie	100 €/ par titulaire d'un emplacement	100 €/ par titulaire d'un emplacement	100 €/ par titulaire d'un emplacement

2016-04-069 : Fixation des tarifs relatifs à la refacturation par le délégataire des dégradations commises par les usagers

A l'unanimité, le Conseil communautaire adopte les tarifs de refacturation suivants pour les aires d'accueil des gens du voyage de Libourne et de Coutras et pour les terrains familiaux de Coutras :

Bloc sanitaire	
Tuyauterie	60,00 €
Pommeau de douche	50,00 €
Chasse d'eau	200,00 €
Robinet d'évier	150,00 €
Porcelaine WC à la turque	280,00 €
Chauffe eau	330,00 €
Porte	900,00 €
Arrêt de porte	20,00 €
Serrure (complète avec poignée)	380,00 €
Barillet	50,00 €
Bac à douche	200,00 €
Mitigeur douche	145,00 €
Bac à laver (évier)	250,00 €
Éclairage bloc sanitaire	50,00 €
WC handicapé	450,00 €
Auvent toit	200,00 €

Carreaux m ²	25,00 €
Brique verre	15,00 €
Graffiti, tag	15,00 €
Insalubrité des sanitaires	20,00 €
Emplacement	
Trou dans le sol	30,00 €
Étendoir	150,00 €
Compteur Eau / Électricité	870,00 €
Prise d'eau	110,00 €
Branchement eaux usées	2 100,00 €
Prise électrique	50,00 €
Adaptateur électrique	30,00 €
Extincteur	70,00 €
Trou dans le mur	150,00 €
Clé	65,00 €
Espaces Verts	
Clôtures / ml	40,00 €
Portillon	450,00 €
Pelouses dégradées / m ²	5,00 €
Arbre dégradé / U	100,00 €
Arbuste dégradé / U	50,00 €
Système pré paiement	
Système monétique	3 000,00 €
Perte badge	15,00 €
Communs	
Portail d'accès	4 500,00 €
Barrière accès	500,00 €
Panneau signalétique	300,00 €
Candélabre	2 600,00 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY

2016-04-070 : Création d'un groupement de commandes portant sur l'impression de supports de communication

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes ,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'impression de supports de communication désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Ces membres sont les suivants :

- Monsieur Gérard Henry
- Madame Monique Julien

2016-04-071 : Dissolution du groupement de commandes pour la fourniture de services de téléphonie mobile

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise la dissolution du groupement de commandes relatif à la fourniture de services de téléphonie mobile à compter du 30 novembre 2016.

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le

SLOW

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE

2016-04-072 : Subventions aux manifestations culturelles au titre de l'année 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous,
- à signer les conventions afférentes.

ASSOCIATION	MANIFESTATION 2016	SUBVENTION
METS LA PRISE	Programmation musicale annuelle 2016	9 500 €
LES AMIS DE L'ABBATIALE DE GUÏTRES	32 ^{ème} saison musicale du 3 juillet au 4 septembre 2016	3 000 €
MKP-MUSIK A PILE	19 ^{ème} festival du 10 au 12 juin 2016	2 600 €
PERMANENCES DE LA LITTÉRATURE	17 ^{ème} festival en novembre 2016	2 500 €
IMAGES ET LUMIÈRE	6 ^{ème} festival les 18 et 19 mars 2016	1 500 €
LUCANE MUSIQUES	8 ^{ème} festival du 20 au 29 mai 2016	500 €

SPORT

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

2016-04-073 : Subvention à des clubs sportifs pour des compétitions de niveau national ou international au titre de l'année 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous,
- à signer les conventions afférentes.

CLUB SPORTIF	MANIFESTATION 2016	SUBVENTION
U.S COUTRAS RINK HOCKEY	Participation aux compétitions européennes (Ligue des Champions) – année 2016	2 000 €
CANOË KAYAK SPORT LIBOURNE	Organisation du Championnat de France (Course en ligne « vitesse » et Paracanoë) – du 19 au 23 juillet 2016	3 500 €

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19H45.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160407-2016_04_PV-DE